

Salon Freinet 2019

Intro de Magali Jacquemin

10e salon Freinet

Projection *Vivement l'école !* → mélange de vie de classe et regards de chercheurs.

Questions autour du film

- *Educateur de jeunes enfants qui travaille en Finlande* : Quelle est la place de l'extérieur dans le temps de vie de l'élève ?

- Ce sont les enfants de la classe qui apportent avec eux de l'extérieur. Ils apportent de l'extérieur dans les questionnements de la classe. Il peut y avoir des classes de découverte. Des promenades mathématiques. Entretiens où des enfants font entrer de l'extérieur dans la classe. A travers les ateliers philo, on peut faire entrer l'humanité dans la classe.

Il y a tout un pan en pédagogie Freinet (PF), qui s'appelle « l'étude du milieu » → recherches en histoire, géographie, sciences, mathématiques...

L'origine de la PF, c'est l'ouverture de la classe. C'est ce qui me dérange dans ce film → la barrière des tables. Barrière entre les personnes. Sortir, c'est fondamental.

- *Remarque d'une personne dans la salle* : On ne sent pas la caméra, dans ce film, et je trouve que c'est génial.

- *Enseignante à Montreuil, qui travaille en PF* : Une des difficultés : rapport au savoir. « C'est moi qui sais ». Position de l'enseignant à changer. Aménagement physique à faire, avec les élèves et avec les collègues.

- *Educateur en ITEP* : dans ce film, je vois une enseignante qui est à l'aise dans sa classe, qui a un haut niveau de compétence. En combien de temps arrive-t-on à cela ?

- Ce qui est sûr, c'est que l'équipe qui s'est installée à Mons-en-Baroeul était une équipe plutôt chevronnée.

- De mon côté, ça fait environ 2 ans que j'ai fait changer mes pratiques. Je me dis que c'est long, que ça se fait étape par étape.

- *Question* : Quelle est la place de l'enseignement artistique et des pratiques manuelles en PF ?

- Dans cette école : les enfants avaient des espaces dédiés aux pratiques artistiques → musique, arts visuels et s'y déplaçaient. Tout le monde ne le fait pas en même temps. Puis présentation aux autres, aux parents, etc.

- *Virginie, professeure des écoles, mais pas en PF*. J'ai été frappée par ce que disaient la directrice en fin de film, sur le devenir des enfants qui avaient vécu la PF à l'école. Que se passe-t-il ensuite au collège ?

- Avoir été heureux et nourri à l'école permet de mieux s'adapter. Il peut y avoir un choc du changement, mais souvent ce sont des élèves qui sont délégués, qui ont envie de s'exprimer.

- *PE qui a récupéré une classe qui avait fonctionné en PF l'an dernier*. Ce qui m'a marqué, c'est que leurs connaissances sont très ancrés, les élèves sont curieux, ils s'adaptent.

- *Question* : Est-ce que cette école a continué ? Est-ce qu'il y a une « contagion » ? D'autres écoles en PF autour ?

- Le collège de secteur fonctionne, pour quelques classes, en PF, en 6e et en 5e.

- *Question* : Quels sont les obstacles qui fait que la PF n'a pas cherché à créer d'autres écoles en PF ? De collèges ?

- *Ancien enseignant en PF* : j'ai gardé contact avec d'anciens élèves → beaucoup étaient très

demandés professionnellement. D'autres sont devenus médecins, profs d'université...

Il y a plusieurs équipes Freinet en France qui fonctionnent au niveau de toute une école : une dizaine en France. Les écoles Freinet sont publiques. Pour obtenir une école Freinet, il faut avoir un certain nombre de points.

Ce n'est pas parce qu'on a des « outils » Freinet qu'on fonctionne en Freinet.

Dans le mouvement lui-même, il y a eu une volonté, vers les années 70, de se disperser dans différents établissements afin d'essaimer, de donner envie aux autres. Puis dans les années 80 : volonté de créer des établissements entiers, pour être plus « confortables », avoir des « vitrines ». Le mouvement est international. Il y a 65 pays affiliés.

- *Question* : Pourquoi il n'y a pas une plus forte volonté pour faire tomber les obstacles ?
- A Mons-en Baroeul, l'école était en voie de fermeture. Deux facteurs décisifs : l'inspecteur local qui était en PF et beau-frère de l'un des enseignants et groupe départemental extrêmement soudé.
- Je travaille à l'école Rachel-Carson à Saint-Denis, qui est en PF / pédagogie active. On se retrouve soit par hasard, soit parce qu'on a beaucoup de points.
- En Belgique, c'est beaucoup plus facile de créer des écoles Freinet, mais pour nous la grosse difficulté, c'est la formation des maîtres.
- Un des blocages en France, c'est aussi un peu politique, parce qu'on défend des valeurs qui ne sont pas forcément celles qui sont véhiculées par l'EN.
- Il y a aussi des blocages intimes : c'est difficile de déconstruire ce que l'on a appris en pédagogie traditionnelle pour faire de la PF.

Table ronde

Des droits de l'enfant aux droits de l'homme : vers l'émancipation

Laurence De Cock, historienne et enseignante, Véronique Deker, enseignante PF, Jean-Pierre Fournier, enseignant, militant RESF, Catherine Chabrun, Philippe Meirieu, sciences de l'éducation.

Catherine Chabrun

Ce sont les 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant : il y a 30 ans, et pourtant... Défenseur des droits et défenseur des enfants ont consulté des enfants durant 5 réunions : rapport sur la situation des droits de l'enfant en France, par l'ONU.

Réunion de plus de 30 organisations : passer aux actes. Enfants et adultes ont écrit des actes, qui seront remis aux décideurs.

Gouvernement, pour le 20 novembre : présentation du plan de lutte contre les violences faites aux enfants.

Education nationale : incite à organiser des actions, mais rien d'initié par le ministère.

Laurence De Cock

Qu'est-ce que nous faisons là devant vous ? Je suis historienne de l'école et j'enseigne également. J'ai croisé Freinet par hasard, quand j'ai commencé à m'intéresser aux pédagogies alternatives et leur instrumentalisation (notamment à travers Alvarez, etc.). Droits de l'enfant : dans mon travail, j'interroge la dimension de l'histoire comme un vecteur d'émancipation. Un chapitre du livre : l'enseignement de l'histoire comme émancipation, consacré à la pédagogie. On parle souvent de ce qu'il faut enseigner ou pas, mais on ne pose pas la question de la pédagogie. A l'université, c'est une question qu'on ne pose même pas. J'ai commencé une recherche sur l'enseignement de l'histoire en PF. Freinet est novateur car remise en cause critique de l'histoire telle qu'elle s'enseignait à l'époque → roman national.

Véronique Deker

Je vais essayer de reprendre d'un point de vue chronologique. Un jour, on a décidé que les hommes seraient tous égaux en droits. Mais cela reste théorique malgré ce texte. Toujours plus facile d'être blanc, riche et en bonne santé que noir, pauvre et malade. Les femmes ont mis du temps à apparaître

dans ces droits. Pour le droit des enfants, cela remonte à il y a 30 ans. Quelques statistiques : avant 5 ans, petites filles ont 3 fois plus de chance d'être malnutries, dans le monde ; 96 millions de filles sont analphabètes contre 35 millions de garçons, de 15 à 25 ans... Que peut l'école publique ? Droit à l'audace, à la parole, à la décision coopérative, à l'égalité fille-garçon... Fêter l'anniversaire des droits de l'enfants dans des pays où ils ne sont pas respectés. En PF, déconstruction des inégalités de genre, sociales, etc.

Notre pédagogie forme les militants de demain, capables de lutter contre les injustices.

Jean-Pierre Fournier

Rapport entre grands textes et réalité dans laquelle ils ne sont pas respectés. Enfants qui peuvent être expulsés car leurs parents n'ont pas de papiers. Jeunes mineurs non accompagnés qui eux sont soit interdits de droits, d'hébergement, de ressources, soit d'école. Situation très peu connue. Il faut savoir que ça existe. Aide sociale à l'enfance parfois plus dure avec ces jeunes que la préfecture.

Philippe Meirieu

Merci à l'ICEM de m'avoir invité. Je me sens solidaire du combat de Laurence, de Véronique et de son travail, de RESF. Historien de la pédagogie. Notion des droits de l'enfant : arrive avec une femme, Maria Deraismes, qui a fondé une loge maçonnique. Soutiendra beaucoup Jules Ferry. Dira que les filles ne sont pas suffisamment concernées. Janusz Korczak : mort à Treblinka, en suivant les orphelins du ghetto de Varsovie dont il s'occupait. A rédigé une déclaration des droits de l'enfant en 1921. Enfant : être complet et inachevé. Être complet car a toute la panoplie de ce qui fait l'humaine condition. Mais inachevé et à ce titre doit être protégé. On retrouve ces deux notions dans la déclaration des droits de l'enfant → droits créance : « droits à » et droits liberté : « droits de ». Articulation qu'on va trouver bien structurée chez Célestin Freinet. Recours barrière : reconnaître le droit à la fragilité, mais droit de s'exhausser au-delà de ce qu'il est.

Questions du public

- Droits de l'enfant / droits de l'homme, entre le dire et le faire-vivre. Comment faire vivre ce qui est gravé dans le marbre ?

Laurence De Cock

Articulation, tension entre le dire et le faire-vivre : question structurelle de l'école publique, à chaque fois que nous enseignons. École : pensée comme le lieu du consentement plus que comme le lieu du doute, du questionnement. Quelle place donner, dans cet espace contraignant, au doute, à la fissure, à la mise en tension de ce qu'on apporte ? Ça m'évoque tout le travail fait par Pierre Khan, chargé de réécrire les programmes d'ECM de 2015 et assumaient cette tension entre normatif, prescriptif et questionnement, l'expérimentation. Par exemple, il y avait la question de l'engagement. C'étaient des programmes novateurs. Puis double rabattement qui les ont dénaturés. Attentats de 2015 : à la suite de quoi, des enfants de 8 ans ont été amenés au commissariat pour avoir dit « Allah wakbar ». Programmes verrouillés → NVB : « Les enfants posent des questions et c'est insupportable ».

Deuxième rabattement : Jean-Michel Blanquer → il suffit de mettre des drapeaux BBR dans les salles et les paroles de la Marseillaise pour que les droits de l'homme soient enseignés.

- Comment parler des droits de l'enfant en classe quand la réalité les dément ?

Véronique Deker

« Faites ce que je dis mais pas ce que je fais ». On n'est pas là pour parler des droits de l'enfant, mais pour enseigner le contenu de la convention des droits de l'enfant et les faire vivre. Mais dans des lieux où ils sont ouvertement bafoués, il faut tenter de trouver des solutions. On est aussi des citoyens, des syndicalistes. On peut agir avec nos collègues, des parents, etc. On peut dire aux enfants qu'on va essayer de faire des choses avec les grandes personnes. Et on peut agir avec les enfants (ex : cyclone en Haïti et on peut faire une collecte pour les aider, réfléchir à l'égalité fille-garçon dans la cour...). On peut vendre des gateaux à la sortie de l'école pour que toute une classe

puisse partir en classe de découverte. On ne peut pas être un pédagogue si on n'a pas une réflexion politique sur le monde dans lequel on veut vivre.

- Enfant sans droits, élèves sans droits :

Jean-Pierre Fournier

Paradoxe, contradictoire et concret. Le concret, on ne peut pas le lâcher des yeux. Le paradoxe, on le voit avec les élèves étrangers. Dans l'apprentissage des jeunes migrants, ce qui se passe dans le second degré, c'est ce qui se fait de mieux → UPE2A. C'est là qu'on travaille de la manière la plus intelligente et la plus adaptée. C'est refusé à tous ceux qui ne sont pas reconnus comme mineurs. Tri effectué par la Croix rouge entre mineurs / non mineurs. Les deux tiers ne sont pas reconnus comme mineurs. Il peut y avoir un appel, et un sur deux est reconnu comme mineur. Mais le temps que cela se fasse, certains sont devenus majeurs. RESF : c'est chaque enseignant, parent d'élève, dans une école, sur une situation, décide d'être solidaire.

- En quoi la PF est-elle avant-gardiste des droits de l'enfant ?

Philippe Meirieu

Freinet a milité, pour accueillir des enfants des réfugiés espagnol, pour accueillir des enfants malades, etc. Il faut se méfier des faux-amis. En ce moment, on rencontre parfois une conception un peu mystique du développement personnel : ce n'est pas la peine d'éduquer un enfant. Enfants qui ne font que reproduire les inégalités et les stéréotypes. Dans une situation pauvre, reproduction de stéréotypes. Ce n'est pas le positionnement de Freinet. Il faut se situer dans le prolongement de l'expression de l'enfant, mais il faut lui proposer une série d'aides et même de contraintes qui l'amène à s'exhausser. Logorrhée actuelle autour de « l'expression de l'enfant », « écoles démocratique » → pensées fades, faibles. Il faut que l'enfant ait le droit de s'exprimer mais aussi celui d'être contredit, il a le droit de créer, mais aussi celui de savoir que cela demande un effort. Droits concrets avec des adultes outillés, formés. Enfants qui ne soient pas dans la liberté du vide, mais la liberté du plein, qui prend en compte le collectif et les formes les plus élaborées de la culture.

- Le cadre peut-il être celui de la révolution permanente ?

Laurence De Cock

Question qui a déjà été posée par Ernest Lavis, un des instigateurs de l'enseignement de l'histoire sous la forme du roman national, dans lequel la Révolution française est un peu une tache → le peuple a dit « non » et s'est soulevé. Ernest Lavis, lorsqu'il dispensait ses formations, disait qu'il fallait l'enseigner, mais sans trop insister car « il ne faudrait pas leur donner envie de la faire ». Je répondrai non, le cadre ne doit pas être une révolution permanente, car l'enfant est en devenir. Ce n'est pas parce que je ou vous êtes un(e) révolutionnaire que vous devez former des révolutionnaires, mais vous devez former les enfants à devenir ce qu'ils sont. Cela ne doit pas être de l'endoctrinement. Comment accompagner les enfants dans un être politique en devenir ? Il faut parler des enfants et de leur histoire. Personne n'a eu l'idée d'introduire l'histoire des enfants dans l'enseignement de l'histoire, mais les enfants comme acteurs. Dépossession de leur historicité par les enfants. Transposer, dans les programmes, l'histoire des enfants.

- Question que j'ai zappée ;-)

Philippe Meirieu

Mes interrogations. Ruwen Ogien, philosophe qui nous a interrogés sur le paternalisme. Assujettissement au nom de la morale. Collègue qui fait un travail de fond sur les conseils de discipline : *Les valeurs contre les droits*. Le plus souvent, ce sont des valeurs, qui sont considérées, et même des fausses valeurs : la gentillesse... et non pas des droits : droit d'expression, droit de ne pas travailler, si cela ne nuit qu'à soi-même. Souvent, l'école manipule des fausses valeurs pour ne pas reconnaître des droits. C'est pourquoi je suis très attaché à ce que l'école républicaine s'en tienne aux valeurs fondatrices : liberté, égalité, fraternité, laïcité, dont nous devons témoigner au quotidien.

Il ne s'agit pas d'afficher ces valeurs, mais de les faire vivre (au quotidien, dans la classe, au sein de l'institution scolaire). Il me semble important de « parcourir la chaîne dans les deux sens » : comment on fait vivre ces valeurs et si elles sont conformes aux valeurs de notre école. Mais cela est très subversif. Notre institution n'aime pas les gens qui disent : « Et si on faisait ce qu'on dit ? ». L'institution préfère afficher que faire. Continuons à déranger.

- Quelle place a la sanction dans les classes coopératives ?

Véronique Deker

Revenons aux invariants : relire les 30 invariants permet de sérier les choses. Invariant n° 4 : « Nul n'aime être commandé d'autorité ». Invariant n° 5 : « Nul n'aime s'aligner car s'aligner... » Quand l'action éducative se transforme en soumission, cela n'a plus de sens. Invariant n° 18 : il ne doit jamais y avoir d'atteinte à la dignité de la personne. Invariant n° 23 : les punitions sont humiliantes pour tous. Elles humilient l'auteur, la classe et l'enseignant. Les punitions n'aboutissent jamais au but recherché. Elles sont, au plus, un pis-aller. A des moments, il faut en passer par là, mais il faut savoir pourquoi il s'est passé ça, comment faire pour que ça ne se reproduise pas. Invariant n° 30 : optimiste, espoir dans la vie. Si quand on travaille avec une classe, on garde cet optimisme, il faut accompagner la sanction de réflexion.

- Sous quelle forme travailler les obligations des élèves dans une classe en PF ?

Catherine Chabrun

Les obligations vont s'établir naturellement. Pour permettre à chacun d'exercer son droit, il faut que l'autre puisse me permettre de l'exercer. Pour que chaque enfant puisse se déplacer, il faut que ce ne soit pas encombré. Pour que chacun puisse s'exprimer, il faut respecter le temps de parole et le tour de parole. Pour pouvoir avoir un droit au silence, il faut que les autres, quand ils ont fini quelque chose, restent silencieux. Les obligations découlent des droits ; il n'est pas forcément nécessaire de les lister.